

Pharmacie : à qui profite d'abord le médicament ?

Ceux qui nous prescrivent et nous vendent des médicaments sont auréolés d'une image particulière, liée à la vie, à la santé. Or de temps en temps, on entend que des médicaments ne servent à rien. Ils sont pourtant prescrits par des médecins, vendus par les pharmaciens et certains même remboursés par la Sécurité sociale.

En France, on prescrit chaque année 18 millions de veinotoniques, destinés à lutter contre les jambes lourdes. Cela représente une dépense de 3 milliards de francs. L'Agence du médicament, l'organisme scientifique officiel, a prouvé que, s'ils ne font pas de mal, ils ne servent à rien. On a appris que sur 1100 médicaments utilisés en cardiologie, en psychiatrie, en rhumatologie, le quart ne sert à rien non plus. Comment est-ce possible ?

Les blouses blanches des médecins ou des pharmaciens sont là pour nous dire "*je ne suis pas un commerçant comme les autres*". Mais le médicament est une bonne affaire pour ceux qui les vendent. Et la loi des affaires, c'est celle de Dallas, dans le médicament comme dans le pétrole.

Vingt entreprises contrôlent le marché mondial. Parmi les premières, la franco-allemande Aventis (Rhône Poulenc, Hoechst). Ces capitalistes emploient en France comme agents publicitaires 20 000 personnes, des visiteurs médicaux. Ils tournent de toubib en toubib, vantent les médicaments comme de vulgaires lessives, offrent stylos, beaux livres et repas au resto quatre étoiles pour sympathiser. Le médecin qui veut y échapper n'a guère le choix : tous les journaux médicaux sont sur le point de se retrouver aussi propriété des trusts de cette industrie. C'est eux aussi qui font la formation permanente des médecins. En tout, ils dépensent pour ces publicités autant que pour la recherche de nouveaux produits, 12 milliards de francs par an.

En 1996, Roussel Uclaf a cessé de travailler à mettre au point un produit contre le cancer du sein, le RU 58.668. L'entreprise a estimé qu'une fois vendu, il ne rapporterait "que" 800 millions F par an. En dessous de 2 milliards de bénéfices par an, ça n'intéresse pas ces patrons ! Contre la leishmaniose, maladie parasitaire qui abîme la peau et tue en Afrique, il existe un produit. Pas rentable, les africains sont trop pauvres : on ne le produit pas.

Contre la méningite à cryptocoque, le trust américain Pfizer a un médicament, le Triflucan. Il le vend 2000 francs la boîte de 50 comprimés. En Thaïlande, où c'est hors de prix, une société a réussi à le produire pour 3 fois moins cher. Immédiatement, le gouvernement américain, soutenant ses capitalistes, a menacé la Thaïlande de taxer très cher tout ce qu'elle exporte, bois, bijoux... L'Inde aussi a dû renoncer à fabriquer des médicaments à cause de telles menaces.

Et dans les pays riches, les petites entreprises ne font pas le poids non plus face aux monstres de l'industrie pharmaceutique. Chaque médicament reste propriété de l'entreprise qui l'a fabriqué pendant 17 ans. Ensuite, légalement, il devient public, et n'importe qui a le droit de le fabriquer, et de le vendre à son prix. Il existe ainsi des médicaments appelés génériques, qui sont faits avec la même molécule active, et coûtent parfois deux fois moins cher. Eh bien, les trusts ont réussi à empêcher en France qu'ils soient vraiment utilisés.

Certains médecins soutiennent les capitalistes de l'industrie pharmaceutique. Ils disent aux patients qui demandent des médicaments génériques qu'on risque de faire une allergie avec. Mais il n'y a pas plus de risque qu'avec les autres ! Ces gens-là ont réussi à créer parmi la population l'idée qu'il faut que ça soit cher pour que ce soit bon. De pauvres gens rapportent ainsi des produits génériques honnêtement prescrits par un médecin, car ils se méfient de la baisse de prix. Et des pharmaciens, payés d'après le volume vendu, laissent faire.

Que vaut un système qui a un tel comportement sur quelque chose d'aussi précieux que la vie et la santé ? Le capitalisme rend la société malade. La guérison passe par le changement de ces règles pourries. Et d'abord la fin de la propriété privée de quelques-uns sur ce qui touche à la collectivité.